

P1.E – EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES – PROJETS ET INITIATIVES

Chaque partenaire doit identifier et résumer 12 projets et initiatives considérés comme de bonnes pratiques. Il convient d'identifier au moins une initiative pour chacun des objectifs indiqués dans ce formulaire.

Chaque initiative peut avoir plusieurs objectifs.

Échéances : 6 exemples pour le 15 juillet et 6 pour le 25 septembre 2015.

Titre de l'initiative	Safeguarding Youth Sport
Illustration de l'initiative	
Site Internet de l'initiative	http://www.safeguardingyouthsport.eu/
Date de l'événement	2014-2015
Pays	Belgique
Ville	Gand (première réunion et localisation du coordinateur)
Sport(s) concerné(s)	Multisport
Objectif(s)	Favoriser une approche éthique du sport
Description de l'initiative	<p>« Safeguarding Youth Sport » est un projet « Erasmus pour tous » de 18 mois coordonné par ICES (International Centre Ethics in Sport). Les dix autres partenaires impliqués dans le projet sont : le Comité olympique croate, l'Université Allemande du Sport de Cologne, ENGSO Youth, l'Université Lituanienne des Sports, le Comité olympique et la Fédération sportive des Pays-Bas, Panathlon International, l'Université d'Oradea (Roumanie), Child Protection in Sport Unit (UK), l'Université du Danemark du Sud, et la Vrije Universiteit Brussel.</p> <p>Ce projet vise à protéger les jeunes athlètes d'élite des menaces à l'intégrité, tant morale que physique, en améliorant la formation et les conditions des compétitions par une collecte de renseignements théoriques et de bonnes pratiques sur le sujet.</p> <p>Les jeunes athlètes dépassent fréquemment leurs limites pour augmenter leur niveau de performance. Ils s'exposent ainsi non seulement à des blessures et excès (menace à l'intégrité physique), mais aussi à la pression mentale (menace à l'intégrité morale). La forte dépendance des athlètes à leurs entraîneurs, leurs parents et la pression des pairs au sein d'un club, les encourage à repousser leurs limites à l'extrême dans leur tentative d'atteindre leur but et de réaliser leur rêve.</p>

	<p>Pour prévenir les menaces à l'intégrité des jeunes athlètes, leur responsabilisation individuelle doit être stimulée (A) en association avec l'instauration d'un climat éthique propice (B).</p> <p>(A) La responsabilisation donne à l'athlète les moyens de fixer ses propres limites ;</p> <p>(B) Un climat éthique propice offre un cadre où l'individu ne ressent pas de résistance à s'exprimer et où ses considérations physiques et morales sont prises en compte.</p> <p>Le projet s'est terminé le 13 mai 2015 avec une conférence finale qui a rassemblé près de 80 participants de 12 pays européens, dont des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, de comités olympiques nationaux, de fédérations sportives (inter)nationales, d'autorités publiques en charge des sports, ainsi que des chercheurs, psychologues du sport et entraîneurs d'élite.</p> <p>Les objectifs de la conférence étaient de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présenter un aperçu des activités du projet, ses conclusions et recommandations ;• Discuter de la valeur ajoutée de la responsabilisation et du climat éthique pour la protection ;• Recueillir un feedback des intervenants des élites sportives européennes ;• Sensibiliser à la protection des jeunes athlètes à un niveau d'élite ;• Débattre de futures possibilités pour la protection dans le sport d'élite des jeunes.
--	--